

Stéphane Moreau,
Bourgmestre,
Robert Grosch,
Échevin des Finances :



**« Un budget communal 2014 en boni,
une fiscalité inchangée. »**

*Bonne année
2014*



Le Bourgmestre Stéphane Moreau,
le Premier Echevin Thomas Cialone,
le Président et les Membres du Conseil communal,
vous souhaitent une bonne année 2014

Vous êtes citoyen européen résidant en Belgique ? Alors venez voter le 25 mai 2014 pour le Parlement européen !

Le dimanche 25 mai 2014, les 751 membres du Parlement européen seront élus dans les 28 Etats membres de l'Union européenne. Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne qui résident en Belgique peuvent participer à l'élection du Parlement européen et voter pour des candidats figurant sur les listes belges.

Pour participer à cette élection en tant que citoyen européen, cinq conditions doivent être réunies, à savoir :

1. **Posséder la nationalité d'un État membre de l'Union européenne** (soit un des 27 pays suivants : l'Allemagne, l'Autriche, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède. En cas de double nationalité dont la belge, c'est cette dernière qui prévaudra et aucune formalité d'inscription n'est à accomplir.

2. **Etre inscrit au registre de population ou des étrangers d'une commune belge au plus tard le 1^{er} mars 2014.**

3. **Être âgé d'au moins 18 ans au jour du scrutin.**

4. **Posséder le droit de vote :** ne pas se trouver dans un des cas d'exclusion ou de suspension des droits électoraux prévus par la loi belge. Il ne faut, en outre, pas avoir été déchu du droit de vote dans son État d'origine.

5. **Être inscrit sur la liste des électeurs.** A cette fin, il suffit de compléter le formulaire C/1 adressé par courrier aux citoyens européens, s'en procurer un au service population de l'administration communale ou le télécharger sur le site www.elections.fgov.be

Chaque demande fera l'objet d'un accusé de réception et sera, après traitement, suivie de l'avis officiel du Collège des Bourgmestre et Echevins portant agrément de la qualité d'électeur.

Les personnes déjà inscrites à l'occasion d'une élection précédente sont dispensées d'introduire une nouvelle demande. Pour autant qu'elles réunissent toujours les conditions de l'électorat, elles figureront automatiquement sur la nouvelle liste électorale.

Le service population est à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire au 04/247.72.85 ou à l'adresse courriel : murielle.paquot@ans-commune.be

La demande d'inscription sur la liste des électeurs doit s'effectuer au plus tard le 28 février 2014.

Il convient donc de déposer le formulaire complété au service population de l'administration pour le 28 février 2014 au plus tard.

Le mot du Bourgmestre

*Avant toute chose, au nom du Collège communal,
du Conseil communal et de tous les agents communaux,
je vous souhaite une excellente année 2014.
Que celle-ci vous apporte la santé, le bonheur et la réussite
qui vous permettront de vous épanouir au mieux.*



Au menu de ce numéro d'Ans-Infos, vous trouverez quelques reportages. Celui sur l'**hommage** qui a été rendu à feu **Monsieur Michel DAERDEN** (p. 8-9), celui sur nos journalistes en herbe qui interviewent **Monsieur Pierre PERRET** ! (p. 16) et un reportage sur un important investissement réalisé rue de la Station avec « **Espace 22** » (p. 10-11).

Des **commerces ou entreprises continuent à s'installer à Ans**. Découvrez les nouveaux arrivés (p. 22). Et si vous cherchez à louer votre immeuble commercial ou qu'au contraire, vous recherchez un endroit où développer un commerce, rendez-vous sur le site de la Commune. Vous y découvrirez un **répertoire des cellules commerciales vides** (p. 22).

Ces commerces pourront, exceptionnellement ouvrir leurs portes lors de leur jour de repos hebdomadaire. Commerçants, découvrez ces **dates de dérogation au jour de repos hebdomadaire** (p. 23).

2014 sera une année riche avec, *notamment*, la centième édition de Liège-Bastogne-Liège et la commémoration du centenaire du début de la Grande Guerre. Nous vous en reparlerons dans de prochaines éditions.

Mais il est un sujet important qu'il est nécessaire d'évoquer dès

à présent puisque des formalités doivent être accomplies très prochainement : les élections fédérales, régionales et européennes... En effet, si vous êtes citoyen européen résidant en Belgique, vous pouvez participer aux **élections européennes**, moyennant inscription préalable avant le 28 février 2014 (p. 2).

Dans les communes, les dossiers nécessitant des dépenses ne peuvent avancer efficacement que quand le **budget** est approuvé et, idéalement, équilibré et ambitieux. Le budget 2014 est approuvé par le Conseil communal et vous constaterez à la lecture de cette édition du journal communal qu'Ans arrive une nouvelle fois à se démarquer en maintenant ses finances communales dans le vert tout en continuant ses services aux citoyens (p. 4 à 7).

Les questions liées au logement ne manquent pas. Nous en évoquons deux dans ce numéro avec d'une part les différences entre **maisons passives et maisons écologiques** (p. 13) et, d'autre part, avec la **prime sur les panneaux solaires** qu'ils soient destinés à chauffer l'eau ou à produire de l'électricité (photovoltaïque) (p. 21).

La période d'hiver n'est pas la plus propice à la production des panneaux solaires, au contraire, *en principe*, de l'utilité d'un **service efficace de déneigement** (p. 20).

Vous les entendez sans doute régulièrement, ces **sirènes**. Celles-ci sont là pour vous alerter d'un risque « SEVESO » ou nucléaire. Pour s'assurer de leur bon fonctionnement, elles doivent être testées régulièrement et 2014 ne dérogera pas à la règle (p. 15).

Vous aimez vous cultiver à Ans ? Vous allez encore être gâtés. Tout d'abord, une nouvelle exposition voit le jour, cette fois consacrée à **Henri de Toulouse Lautrec** (p. 18). Ensuite, vous allez pouvoir dépasser les limites communales pour vous cultiver puisque votre inscription dans les bibliothèques ansoises vous ouvrira les portes d'une trentaine de bibliothèques réparties sur le territoire de la Province. Découvrez le « **Pass bibliothèques** » (p. 19). Enfin, l'agenda du Centre culturel vous donnera de nouvelles occasions de sorties (p. 17).

La solidarité, cela vous interpelle ? Découvrez un projet local avec le « **Système d'entraide local** » (p. 15) et un projet international avec un appel aux dons pour les **Philippines** (p. 24).

Enfin, si vous êtes intéressés par les **nouvelles des familles**, vous les retrouverez en **pages 12 et 14**.

Bonne lecture.

Stéphane MOREAU,
Bourgmestre



Stéphane Moreau, Bourgmestre
Robert Grosch, Echevin des Finances

Un budget communal 2014 en **boni**, une **fiscalité inchangée**

Ce n'est plus un secret, nombre de communes sont financièrement dans le rouge et les conséquences de leurs difficultés financières, qui ne font que s'aggraver, risquent d'être dramatiques, que ce soit en termes d'emplois, de taxation ou de services.

Serrées en tenaille par des dépenses qui explosent – et dont les incessants transferts de charges d'autres niveaux de pouvoirs sont la cause majeure – et des recettes qui ne suivent pas, les villes et communes sont budgétairement étranglées.

Les investissements communaux sont en berne et, qu'il s'agisse de plans zéro embauche ou de licenciements, les mesures sur le volume de l'emploi prouvent que nombre d'entités, qui avaient jusqu'ici traversé la crise, sont à présent touchées de plein fouet.



C'est dans ce contexte général particulièrement morose que le Conseil communal d'Ans a approuvé, le 17 décembre dernier, son budget 2014.

→ **Robert Grosch** : A Ans, les premiers signes de difficultés s'étaient manifestés voici quelques mois, à la faveur de l'approbation du compte 2012, présenté en déficit important. Une fois ce déficit injecté dans

le budget 2013, c'est donc avec un mali estimé de l'ordre de 200.000 € que les travaux budgétaires 2014 ont débuté.

→ **Stéphane Moreau** : Grâce à un examen minutieux de chaque crédit budgétaire et à un travail important de compression des dépenses, c'est finalement un budget en boni que le Collège communal a pu présenter au vote des Conseillers.

En effet, l'exercice propre se solde par un bénéfice estimé à quelque 640.000 €, gommant ainsi le déficit antérieur et permettant de boucler l'exercice avec un résultat général positif, à hauteur de ± 310.000 €.



1. TABLEAU DE SYNTHÈSE (ORDINAIRE)

	Compte 2012	Budget 2013 (adapté)	Budget 2014
Recettes	27.375.121,52	31.710.992,89	30.306.769,09
Dépenses	29.188.411,20	31.909.777,29	29.998.359,21
Résultat	- 1.813.289,68	- 198.784,40	308.409,88

2. LES RECETTES ORDINAIRES

Recettes		Budget 2014		Budget 2013 initial		Variation	
		%	Valeur	%	Valeur	Valeur	%
Prestations		4,94	1.500.159	4,91	1.461.999	38.160	2,61
Transferts		91,99	27.877.829	91,43	27.207.805	670.024	2,46
	Fonds des communes		4.984.988		4.822.034		
	Additionnels Pr I		7.574.910		7.326.809		
	Additionnels I.P.P.		7.597.355		7.354.469		
	Taxes communales		2.825.534		2.845.491		
	Subsides APE		1.262.863		1.283.076		
	Emprunts Tonus		425.745		470.989		
	Autres		3.206.434		3.104.937		
Dette		3,07	928.781	3,66	1.088.876	- 160.095	- 14,70
	Dividendes		922.781		862.876		
	Autres		6.000		226.000		
		100	30.306.769	100	29.758.680	548.089	1,84

3. LES DÉPENSES ORDINAIRES

Dépenses		Budget 2014		Budget 2013 initial		Variation	
		%	Valeur	%	Valeur	Valeur	%
Personnel		40,33	11.964.762	41,34	12.031.190	- 66.428	- 0,55
Fonctionnement		15,71	4.662.198	15,83	4.608.046	54.152	1,18
Transferts		29,01	8.606.274	27,96	8.138.860	467.414	5,74
	Dotation ZP		2.486.367		2.437.615		
	Déficit I.L.L.E.		1.513.830		1.565.254		
	Dotation Centre culturel		136.580		136.580		
	Dotation Régie Communale Autonome		1.000.000		806.518		
	Dotation CPAS		2.000.000		1.800.000		
	Intradel - Cotisation		680.000		660.000		
	Intradel - Services complémentaires		410.000		380.000		
	Autres		379.497		352.893		
Dette		14,95	4.434.708	14,87	4.326.501	108.207	2,50
	Emprunts commune (hors à contracter)		3.755.046		3.554.637		
	Emprunts Tonus		425.745		470.989		
	Autres		253.917		300.875		
		100	29.667.942	100	29.104.597	563.345	1,94

4. LE BUDGET EXTRAORDINAIRE 2014

	Montant total	Subsides	Solde à financer (part communale)
Administration générale	141.500	2.500	139.000
Patrimoine privé	1.187.000	685.800	501.200
Services généraux	330.000		330.000
Voiries	4.119.750	3.074.500	1.045.250
Enseignement	460.300	273.210	187.090
Education populaire et arts	62.500		62.500
Cultes	7.500		7.500
Crèche	50.000		50.000
Environnement et cimetières	206.000	12.500	193.500
Logement - Urbanisme	7.941.247	6.913.203	1.028.044
	14.505.797	10.961.713	3.544.084*

* dont 3.371.084 € à financer par emprunts et 173.000 € sur fonds propres.

→ **Robert Grosch** : L'essentiel de l'effort a porté sur les dépenses de fonctionnement qui, à l'exception de celles affectées aux énergies, ont été strictement limitées à leur niveau de 2013.

Conjugué à une augmentation des recettes provenant du Fonds des Communes et à un meilleur rendement des additionnels, à taux pourtant inchangés, cet effort a permis d'atteindre l'objectif d'équilibre des finances communales.

→ **Stéphane Moreau** : Il convient de souligner que ce résultat a été obtenu **tout en maintenant l'ensemble des services rendus à la population, sans le moindre licenciement économique et à fiscalité inchangée**, le produit des taxes communales étant d'ailleurs en léger recul.

Par ailleurs, **les programmes d'investissements** ont également pu être inscrits dans ce budget 2014 avec, entre autres, la poursuite et la finalisation des projets de revitalisation et de rénovation urbaines (centre d'Alleur, coteaux d'Ans, cœur de Loncin, Haut-Douy, ...), les améliorations du réseau routier (rue du Béguinage, rue Pierre Lecharlier, ...), ainsi que la restauration du château de Waroux, admise aux subsides régionaux.

→ **Stéphane Moreau et Robert Grosch** : Nul ne pouvant prédire la durée et l'importance de la crise financière que nous traversons et dont, pour l'essentiel, les communes ne maîtrisent ni les facteurs, ni les effets, la vigilance doit certes rester de mise dans les mois et les années à venir. Mais, sur la base de ce budget 2014, c'est avec une certaine confiance que nous pouvons entamer cette année nouvelle.



LES ANSOIS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

A la faveur de l'approbation du budget 2014, le Conseil communal a également pris connaissance du traditionnel rapport d'activités des différents services communaux pour l'année 2013.

Et là, bonne nouvelle : pour la première fois dans l'histoire de notre Commune, son nombre d'habitants dépasse le seuil des 28.000, alors qu'il était resté très stable depuis la fusion, en 1977.

En effet, au 1^{er} janvier 2013, nous étions très exactement 28.103 (pour 27.793 au 1^{er} janvier 2012). Et ce phénomène d'accroissement de la population va en s'accroissant puisque, au 1^{er} novembre 2013, Ans comptait déjà 28.351 âmes.

Les causes de cette augmentation de la population restent à analyser, mais l'attractivité de notre Commune n'y est manifestement pas étrangère.



La commune d'Ans a rendu hommage à Michel Daerden

Ce 16 novembre, date de naissance de Michel Daerden, Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans ainsi que les membres du Collège communal s'étaient associés avec la famille de Michel Daerden afin de rendre hommage à cette personne hors du commun que bon nombre de personnes appelaient « Papa ».

Une gravure sur verre du visage de Michel Daerden encadrée évoquant un écran de télévision, placé sur un socle, voici le monument plein de symbolique réalisé

par l'artiste Carine Delecour qui a été dévoilé par les petites-filles de Michel Daerden au cimetière d'Alleur, il aurait fêté à cette date ses 64 ans.

Autour du monument, une foule de simples citoyens avaient fait le déplacement pour assister à la cérémonie d'hommage à l'ancien Ministre régional, fédéral et ancien Bourgmestre d'Ans. Plusieurs personnalités politiques dont le Premier Ministre Elio di Rupo, Paul Magnette, Président du PS et Bourgmestre de Charleroi, André Flahaut, Président de la Chambre et beaucoup d'autres se sont recueillies aux pieds de la stèle pour évoquer la mémoire de cette figure marquante et attachante qu'était Michel Daerden.

Lors de son discours, Stéphane Moreau, le Bourgmestre, a évoqué l'extraordinaire carrière de l'ancien Mayor, tout en rappelant ses multiples compétences tant au niveau des chiffres qu'au niveau humain.





*Souvenir, émotion,
commentaires, l'hommage rendu
à « Papa » fut fort et a démontré
ce 16 novembre que sa popularité
est restée très présente
dans la région.*

Un peu plus d'un an que « Papa » est décédé,
mais le souvenir subsiste !



« Espace 22 » relance les investissements rue de la Station

*Tous les Ansois connaissent
la parfumerie Fabiola,
située rue de la Station
depuis 48 ans.*

*Celle-ci fut reprise il y a 6 ans
par Philippe Roï et
Laurence Joyeux.*

UNE HISTOIRE, UN AVENIR !

Très rapidement, Laurence Joyeux et Philippe Roï, les dynamiques propriétaires des lieux ont compris le potentiel de la parfumerie d'une part, mais aussi des soins du corps et du visage, de l'onglerie, des bains à bulles, en résumé un concept global de « Mieux être ». C'est alors que l'idée d'un concept complet de « Mieux Etre » a germé dans leur esprit, l'objectif étant de créer à Ans une structure intégrée et modulable qui a vu le jour ce 12 décembre, en l'occurrence « Espace 22 ».

La parfumerie fait désormais partie de l'« Espace 22 ». Elle s'intègre à toute une gamme de services complémentaires au « Mieux Etre » tels que les soins du corps, hammam, sauna, espace détente, espace coiffure, maquillage, manucure/pédicure, solarium, épilation, etc.

QUELQUES CHIFFRES

« Espace 22 », c'est 800 m², 9 salariés, une réception digne d'un hôtel, un accueil personnalisé afin de conseiller au mieux la clientèle au niveau des soins au sens large. C'est aussi une parfumerie spécialisée avec plus de 70 marques parmi les plus prestigieuses, dotée d'un podium « maquillage » aux couleurs de la marque « Make Up ». Un espace d'accueil-salon est également prévu afin de faire patienter de manière agréable, la clientèle entre les soins. A cela s'ajoutent un salon de manucure et un salon de coiffure.

PLUSIEURS NIVEAUX

Si le rez-de-chaussée est entièrement consacré à l'esthétique au sens large, le premier étage est, lui, réservé au SPA (cabines de massage, balnéothérapie bien-être avec plusieurs protocoles orientés vers l'évasion, les voyages et les 5 éléments chimiques.

Au deuxième étage, on se relaxe avec un espace détente, sauna hammam, douches à brumes, ice fall et petite restauration.



Des objectifs :
faire venir
du monde et
faire revivre
la rue de la
Station ainsi
que les rues
commerçantes
ansoises.

J'ai créé ce projet pour faire des activités en collaboration avec d'autres commerçants, qui très souvent ont un tempérament trop « indépendant », alors que chacun possède un savoir-faire propre et des fichiers clients qui peuvent être utiles à tous, à l'occasion de différentes manifestations telles que par exemple des défilés de mode, des braderies, etc. qui peuvent avoir lieu au sein de l'Espace 22, conçu afin d'être modulable en fonction des besoins.

L'objectif explique avec fierté Philippe Roï, est de créer un espace où les gens se baladent, se rencontrent... et bien sûr de faire revivre la rue de la Station et les rues commerciales ansoises.

C'est également pourquoi des salles de séminaire ou de rencontres ont été prévues au niveau de 2^e étage.

Dernière chose à souligner, Espace 22 dispose rue Florent Pirotte de 4 places de stationnement réservées à la clientèle.

En résumé, venir à « l'Espace 22 », c'est profiter de la vie et oublier les problèmes. L'Espace 22, c'est tout ce que je veux...

→ Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 18h30 et nocturne le jeudi. Espace 22, rue de la Station 22 à Ans. Pour tous renseignements : 04/263 82 07.



Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans ainsi que Jean-François Bourlet, le Président du CPAS en charge des Affaires Economiques et de l'Agence de Développement Local ont félicité Philippe Roï et Laurence Joyeux pour la qualité du projet et les retombées que celui-ci engendre, en matière d'emploi, d'investissements et de dynamisme commercial pour Ans. A une époque où l'on ne parle que de crise économique, de tels investisseurs méritent d'être mis à l'honneur.





Ils sont nés

MANTELLINA Thiago, 16/09/2013
 ROSATO Gianni, 17/09/2013
 ROSATO Dorian, 17/09/2013
 COUCKE Pauline, 17/09/2013
 LETTÉ Lionel, 22/09/2013
 TURAN Inès, 14/09/2013
 SIMON Mila, 5/10/2013
 SIMON Mila, 5/10/2013
 HERBRAND Julian, 26/09/2013
 FORIR Lionel, 24/09/2013
 MASSON William, 20/09/2013
 DUMOULIN Adrien, 27/09/2013
 HILALI Chaïmae, 23/09/2013
 LYOUSCHIN Adrian, 17/09/2013
 AYDIN Enoah, 21/09/2013
 PATTI Kiara, 10/09/2013
 MULLER Jad, 14/09/2013
 TATTI Ayma, 11/10/2013
 SEMGAN Wissam, 23/09/2013
 BEN ABOU Inès, 18/09/2013
 BEN ABOU Ilyes, 18/09/2013
 GILLISSEN Loris, 27/09/2013
 PAOLIN Sarah, 27/09/2013
 CORNEA Vlad, 26/09/2013
 LEROUX Jade, 4/10/2013

LEGROS Giulian, 8/10/2013
 BOUZZIT Adam, 18/09/2013
 EL BARHDADI Zakaria, 5/10/2013
 ROSSION Clément, 7/10/2013
 FRANCOU Clara, 10/10/2013
 BRUGMANS Damian, 9/10/2013
 COENEN Julien, 4/10/2013
 THONAR Martin, 11/10/2013
 CEVEN Georges, 17/10/2013
 LAFOSSE Luca, 7/10/2013
 DELVENNE Raphaël, 11/10/2013
 LAURENT Céline, 13/10/2013
 WINANDY Liam, 16/10/2013
 DOUHARD Enzo, 16/10/2013
 DABEE Camille, 19/10/2013
 MEZZATESTA Adélie, 12/10/2013
 CIULA Loïs, 19/10/2013
 BRUNEAU Rose, 16/10/2013
 LALOUCHE Zaynah, 20/10/2013
 NURKOVIC Ismail, 16/10/2013
 PARISSÉ Khalis, 23/10/2013
 VANCHERI Carla, 24/10/2013
 CAMPANELLA Nell, 29/10/2013
 GIKWERERE Axel, 22/10/2013
 BAJENOV Daniel, 26/10/2013

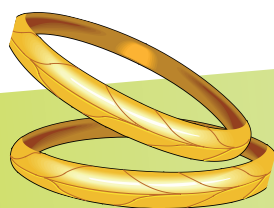
FERNANDEZ-GEERINCKX Yanis, 27/10/2013
 CASTAGNA Ornella, 3/11/2013
 BAJRA Ema, 1/11/2013
 FLAMMANG Ethel, 29/10/2013
 GRAMS Alice, 8/11/2013
 DRAZENOVIC Liam, 8/11/2013
 CHAPELIER Amélie, 12/11/2013
 MASSIN Délie, 15/11/2013
 FANNI Alexis, 6/11/2013
 VAN BELLE Saskia, 12/11/2013
 BONDI Thomas, 19/11/2013
 HBALI Reda, 19/11/2013
 DÜZGÜN Yassin, 17/11/2013
 LAMBERT Grégoire, 19/11/2013
 HUPPERTZ Noah, 9/11/2013
 ANELLI Clara, 8/11/2013
 EL MEAMMAR Youssef, 24/11/2013
 BIANQUIN Mathias, 26/11/2013

Une erreur s'est glissée dans notre édition précédente : le 5 septembre 2013, c'est Mathys CANOSSI qui voyait le jour et non Vanessa comme annoncé erronément !

C'est une fille !



Ils se sont mariés



Samedi 28/09/2013

Monsieur BALDEWYNS Sébastien & M^{lle} PEDALINO Nathalie,
 Monsieur YILMAZ Bekir & M^{lle} SAHIN Cansu,

Samedi 05/10/2013

Monsieur MONAMI Nicolas & M^{lle} SIMON Aurélie,
 Monsieur CIRANNI Piero & M^{lle} MARRONE Deborah,
 Monsieur MONET Manuel & M^{lle} VANHÉE Anne,
 Monsieur GENART & M^{lle} FICHEROULLE Bénédicte,
 Monsieur NOGARA & M^{lle} MATTINA Laetitia,

Vendredi 18/10/2013

Monsieur MULÉ Calogero & M^{lle} CAMPO Maria,

Samedi 19/10/2013

Monsieur BROUWIR Pierre & M^{lle} SCHLESSER Anne,

Samedi 26/10/2013

Monsieur TARAVELLA Antoine & M^{lle} WAERNIERS Maud,
 Monsieur JACQUES Dominique & M^{lle} KERFF Linda,

Mardi 05/11/2013

Monsieur REMY Georges & M^{lle} MAYERUS Aurore,

Samedi 09/11/2013

Monsieur AZZOUZI Monir & M^{lle} LAAOUATNI Mona,
 Monsieur BOUKADI Khalil & M^{lle} DEFRAITURE Françoise,
 Monsieur OUAÏCH Imad & M^{lle} NOURI Sarah

Samedi 16/11/2013

Monsieur THIS Philippe & M^{lle} GRAMAGLIA Giovannina,
 Monsieur ZIANI Jamal & M^{lle} AMINE Nawal,

Vendredi 22/11/2013

Monsieur AISSATI Hamza & M^{lle} CHAKOUATH Naziha,

Samedi 23/11/2013

Monsieur CHAMLAL Yoens & M^{lle} BAKKALI Karima,

Vendredi 29/11/2013

Monsieur LOVINFOSSÉ Henri & Madame MAYERES Geneviève

Samedi 30/11/2013

Monsieur CUYPERS Kevin & M^{lle} DELAIVE Delphine,

Samedi 07/12/2013

Monsieur CIRESI Antonino & M^{lle} WANSON Julie.

Ils nous ont quittés

VANDORMAEL Germaine, 11/01/1925 - 04/09/2013, domiciliée à Ans ;
 LERUSE Roger, 07/07/1930 - 28/09/2013, domicilié à Alleur ;
 JOANNES Lucienne, 20/10/1921 - 02/10/2013, domiciliée à Loncin ;
 BRUSKIN Jules, 22/07/1924 - 02/10/2013, domicilié à Loncin ;
 LANGE Jacques, 05/10/1945 - 04/10/2013, domicilié à Ans ;
 BOITEL Jacques, 27/08/1947 - 08/10/2013, domicilié à Ans ;
 LOUIS Léon, 29/05/1945 - 08/10/2013, domicilié à Ans ;
 SITA Michel, 23/07/1956 - 10/10/2013, domicilié à Loncin ;
 D'EMAL Regnier, 30/07/1927 - 11/10/2013, domicilié à Alleur ;
 VANHOVE Mariette, 05/08/1923 - 13/10/2013, domiciliée à Xhendremael ;
 BEHIELS Fredy, 04/03/1947 - 12/10/2013, domicilié à Alleur ;
 COËME Simone, 05/12/1933 - 16/10/2013, domiciliée à Ans ;
 ROCKUS Jean, 02/09/1930 - 17/10/2013, domicilié à Loncin ;
 GRISARD Paul, 06/12/1950 - 20/10/2013, domicilié à Alleur ;
 NIRO Belmontino, 01/06/1933 - 17/10/2013, domicilié à Alleur ;
 PALMERS Julie, 15/03/1931 - 20/10/2013, domiciliée à Ans ;
 HAPPART Yves, 17/05/1952 - 21/10/2013, domicilié à Alleur ;
 HERMAN Simone, 05/10/1912 - 21/10/2013, domiciliée à Ans ;
 FRAIKIN Jacqueline, 23/04/1946 - 24/10/2013, domiciliée à Ans ;
 VANDEBROEK Guillemine, 24/08/1923 - 26/10/2013, domiciliée à Alleur ;
 ESSINGER Irène, 12/05/1926 - 29/10/2013, domiciliée à Alleur ;
 FABRY Simone, 22/08/1932 - 29/10/2013, domiciliée à Ans ;
 THYSSENS Madeleine, 30/06/1927 - 03/11/2013, domiciliée à Ans ;
 PENXTEN Roger, 23/03/1940 - 05/11/2013, domicilié à Ans ;
 LÉONARD Marcel, 26/06/1950 - 06/11/2013, domicilié à Alleur ;
 LARUE Josette, 27/12/1935 - 06/11/2013, domiciliée à Loncin ;
 CASTERMANS Irène, 18/07/1930 - 09/11/2013, domiciliée à Alleur ;
 GIANCOA Brigida, 07/06/1942 - 07/11/2013, domiciliée à Ans ;
 CIBO Renato, 04/03/1928 - 08/11/2013, domicilié à Ans ;
 LA GRAVIÈRE Jacqueline, 19/04/1925 - 09/11/2013, domiciliée à Alleur ;
 MÉLON Joseph, 16/07/1941 - 12/11/2013, domicilié à Xhendremael ;
 RANCAN Romana, 12/05/1923 - 10/11/2013, domicilié à Loncin ;
 JORSSÉN Marie, 19/03/1924 - 16/11/2013, domicilié à Alleur ;
 MARCHAL Marcel, 12/10/1930 - 17/11/2013, domicilié à Alleur ;
 FEHER Maria, 26/03/1936 - 16/11/2013, domiciliée à Ans ;
 TORDEUR Jacques, 08/08/1947 - 22/11/2013, domicilié à Ans ;
 WASEIGE Jeanne, 31/10/1933 - 23/11/2013, domiciliée à Ans ;
 HAUGEN Jacqueline, 01/11/1943 - 26/11/2013, domiciliée à Ans ;
 GIELEN Maria, 29/09/1929 - 01/12/2013, domiciliée à Loncin ;
 MATAGNE Monique, 03/09/1941 - 03/12/2013, domiciliée à Alleur ;
 SMETS Mariette, 18/08/1923 - 05/12/2013, domiciliée à Loncin.



Thierry Coenen,

Conseiller communal

Maisons passives et maisons écologiques

Il ne faut pas confondre une maison passive (ou basse énergie) avec une maison écologique. Ce sont deux concepts bien différents.

L'habitat passif est une notion désignant un bâtiment dont la consommation énergétique au m² est très basse, voire entièrement compensée par les apports solaires ou par les calories émises par les apports internes (matériel électrique et habitants).

Pour être qualifiée de « passive » une maison doit réduire d'environ 80 % ses dépenses d'énergie de chauffage par rapport à une maison neuve construite selon les normes classiques.

Trois critères définissant une maison passive ont été établis comme suit :

1. Besoins en énergie de chauffage
2. Etanchéité à l'air
3. Consommation totale d'énergie de la maison

L'isolation thermique est le principe de base de la maison passive. Elle doit être hautement performante et appliquée sur toute l'enveloppe extérieure du bâtiment. Le triple vitrage est souvent utilisé.

Un système de ventilation à double-flux avec récupération de chaleur permet de gérer les flux d'air dans le bâtiment et de chauffer ou rafraîchir l'air intérieur.

Pour valoriser le potentiel fourni par le soleil, il est nécessaire de capter sa chaleur, la stocker et la restituer. L'énergie solaire est captée par les parties vitrées de la maison. Les pièces de vie sont orientées au sud. On y trouve les plus grandes parties vitrées. Les pièces les moins vitrées seront orientées vers le nord.

Le système peut être complété par un chauffe-eau solaire et des panneaux photovoltaïques afin de produire la chaleur et l'énergie nécessaires.

La maison écologique a pour but de pouvoir offrir à ses habitants tout le confort et tous les services d'une maison traditionnelle, tout en consommant le moins d'énergie possible et en préservant l'environnement, de sa conception jusqu'à sa démolition.

Les maisons domestiques actuelles polluent énormément par leur construction, par leurs matériaux ainsi que par les nombreuses énergies qu'elles consomment.

Bien souvent, l'ossature est en bois (de nos régions et traité de manière non chimique). Les murs sont en bois, en pierre (aussi disponible dans nos régions) ou en briques de terre cuite et peuvent être recouverts de bardage de bois.

Le bois, utilisé comme matériel de construction, a pour avantage d'être une matière première renouvelable et de ne pas produire de CO₂. En fin de vie, le bois, ne libère pas plus de dioxyde de carbone pendant sa combustion qu'il n'en a consommé durant tout le long de sa croissance.

L'isolation est aussi essentielle. Elle évite la déperdition de chaleur. Il existe de très nombreux produits écologiquement corrects. Il s'agit soit de produits végétaux comme le liège expansé, les granules de bois et de chanvre, la laine de cellulose, de lin, de chanvre ou de coton soit d'isolants animaux comme la laine de mouton.

Le choix du chauffage a aussi son importance. Le bois est privilégié, car renouvelable et disponible à proximité.

Selon l'engagement de chacun, certains choix de vie supplémentaires peuvent être faits pour diminuer son empreinte écologique. Cela va de l'installation d'une citerne de récupération d'eau de pluie pour les sanitaires aux toilettes sèches.

Bref, il n'est pas indispensable de vivre dans une yourte (tente traditionnelle mongole) pour faire un geste pour la planète.



Noces de diamant ce 9 novembre

C'est à l'hôtel de ville de Liège, le 17 octobre 1953, que Jean LEUNEN et Jeanne BUTTIENS ont pris l'engagement de parcourir ensemble le même chemin. Un chemin qu'ils ont su, malgré les aléas de l'existence, négocier avec bonheur jusqu'à ce jour particulier, du 9 novembre 2013, qu'ils ont vécu entourés de leurs proches.

Le Président du Conseil, Francy Dupont, se chargeait d'évoquer les carrières professionnelles des époux et les circonstances de leur première rencontre à Ans Palace un jour de fête nationale. La naissance de leur fils a consolidé leur union et après une vie bien remplie Jeanne et Jean se consacrent pleinement à leurs hobbies où le Royal Ans FC tient une place de choix.

Après la partie officielle et la remise des cadeaux, c'est en toute convivialité que les Ediles présents ont partagé le verre de l'amitié avec Monsieur et Madame Leunen à qui nous donnons rendez-vous dans 5 ans.

Soixante cinq années de mariage au centre administratif

C'est à cet évènement rarissime, courant sur plus de six décennies, voire trois générations que nous conviaient M. et M^{me} FRANCHIN et M. et M^{me} MASILLON.

Le plaisir était donc d'autant plus grand pour notre Bourgmestre, Stéphane Moreau, de congratuler Livio et Ada ainsi que Jacques et Huberte pour ce parcours exceptionnel au regard de la vie trépidante que nous menons à notre époque.

Le « mayeur » a ainsi rappelé les carrières professionnelles de chacun et remonté le temps en évoquant les principaux faits qui ont jalonné l'existence de ces deux couples.

Nous ne pouvons que nous associer aux félicitations des Ediles communaux et du Palais royal et formuler des vœux pour que, dans cinq ans, nous fêtions des noces de platine avec toutes les personnes qui ont compté pour nos jubilaires de ce 23 novembre 2013.



Emotion palpable le 19 octobre dernier, date à laquelle le Premier Echevin Thomas Cialone recevait les époux IZZI, GOFFIN, SMEYERS et VEKENTIEFF en la salle du Conseil pour fêter 60 et 50 années de mariage.

C'est sous le soleil italien que, le 25 octobre 1953, Antonio Izzi et Angeolina D'Alessandro se sont dit « si ». Après l'entame de sa carrière professionnelle chez Cockerill, Monsieur Izzi poursuit cette dernière chez MCB avant d'accéder à la retraite. Son épouse s'est activement occupée de l'éducation des 2 enfants et partage aujourd'hui avec Antonio la joie d'être à 4 reprises « nona ».

Le 14 août 1963, Monsieur et Madame Goffin échangèrent à Battice leurs consentements. Monsieur Goffin intègre la société de transport Ziegler où il termine sa carrière en qualité de Directeur du personnel. Son épouse travaille au laboratoire Valkenborg à Ans. Grands-parents à 6 reprises, seniors très actifs, ils s'investissent aussi dans les activités paroissiales.



C'est à Auderghem, le 19 octobre 1963, que René et Marie Smeyers échangent leurs consentements. Monsieur Smeyers a poursuivi sa carrière professionnelle à la SMAP jusqu'à sa mise à la retraite. Il a rencontré sa future épouse Mademoiselle Degives à la côte. Cette dernière travaillera dans le domaine de la comptabilité jusqu'à la naissance de sa fille. Nos jubilaires sont aussi de fins gastronomes et cela coule de source, amateurs de beaux voyages.

Pour Monsieur et Madame Vekentief tout a débuté à Bovenistier, le

9 novembre 1963. Monsieur Vekentief travaille chez Cockerill où il est préretraité à l'âge de 52 ans tandis que Madame travaille au service de la ville de Liège jusqu'à la pension. Maintenant, Ils jouissent d'un repos bien mérité et perfectionnent l'art difficile d'être grands-parents d'une charmante petite fille.

Après 60 et 50 années de vie commune, c'était donc un évènement exceptionnel que les Ediles présents ont ponctué par la remise des cadeaux traditionnels avant de partager le verre de l'amitié.

ALERTE DE LA POPULATION DANS LES ZONES À RISQUES SITUÉES AUTOUR DES ENTREPRISES SEVESO ET NUCLEAIRES

Ans est commune limitrophe d'autres communes ayant sur leur sol des sirènes installées pour diffuser les instructions aux citoyens en cas d'incidents liés à des activités SEVESO SEUIL HAUT et NUCLEAIRES. Les sirènes de ces communes sont soumises à un test sonore tous les premiers jeudis du 1^{er} mois de chaque trimestre entre 11h45 et 13h15, test qui est audible dans certaines zones de la commune d'Ans. En 2014, ils auront lieu les 3 avril, 3 juillet et 2 octobre.

Pour éviter toute panique, le service public fédéral intérieur signale qu'au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique) à savoir un son modulé strident qui est répété après une brève interruption, ensuite un message parlé « signal d'essai » sera diffusé par les haut-parleurs de la sirène.

A bon entendre...



Depuis le 23 septembre 2013, la commune d'Ans accueille sur son sol cette association qui pratique l'échange des services entre membres du réseau, sans avoir recours à l'argent.

Avoir besoin d'un coup de main pour déménager, apprendre à danser la salsa, relire les travaux de fin d'études d'étudiants, besoin de quelqu'un pour des cours de langues, apprendre à quelqu'un les rudiments du tricot...

Curieux, envie d'en savoir plus ?

Contactez le SELansois pour une séance d'information au 04/262.05.91, 0497/55.59.37, 04/257.77.50, 0494/82.77.20 ou via mail à info@selansois.be ou consultez <http://selansois.be>



Les enfants de l'école Pierre Perret rencontrent et interviewent... Pierre Perret

A Ans, tout le monde connaît les liens étroits qui lient l'école Pierre Perret au chanteur qui lui a donné son nom.

Entre cette école et Pierre Perret c'est en effet une longue histoire d'amour. Pour rappel, le talentueux poète avait donné son nom à l'école communale ansoise en 2000 et était venu revisiter celle-ci il y a quelques mois à peine.

Ce 21 novembre, Pierre Perret était au Crown Plaza de Liège, à l'occasion de la promotion d'un triple CD, compilation de 58 de ses plus grands succès.

Bien sûr, explique Nathalie Dubois, l'Echevine de l'Instruction publique, les enseignants avaient encadré les journalistes en herbe quant à l'élaboration de leurs questions, mais visiblement la teneur des paroles des chansons ne laisse pas les enfants indifférents.

Parmi les questions posées par Jalel et Lara : **Était-ce déjà votre rêve de devenir chanteur lorsque vous aviez notre âge ? À quel âge avez-vous commencé et qu'est-ce qui vous a donné envie de chanter ?**

« Je vais te confier une chose, mais il ne faut pas que tu le répètes : non, je n'avais jamais pensé à ça ! Mais mon papa voulait me faire apprendre la musique. J'avais 6 ans. Quand j'ai eu 22-23 ans, j'ai écrit des chansons pour m'amuser, pour une jeune fille. Elle a été engagée à Paris, j'étais le premier étonné ! Puis Georges Brassens m'a dit : « Pourquoi n'écris-tu pas pour toi ? » Je me suis donc mis à écrire pour moi. Et la première fois que j'ai chanté dans un cabaret, il y avait un PDG de firme de disques dans la salle et il m'a dit : « Je vous engage ». Mais ne crois pas que c'est toujours comme ça ! »

En résumé, une rencontre hors du commun avec un personnage qui ne l'est pas moins...

Pierre Perret s'est prêté au jeu de l'interview.



À cette occasion et à l'initiative du Groupe Sud presse et plus précisément du journal « La Meuse », Pierre Perret s'est prêté de manière originale au jeu de l'interview : Lara et Jalel, élèves en 6^e primaire à l'école « Pierre Perret » d'Ans – la seule en Belgique à porter ce nom, se sont plongés dans le rôle de journalistes. Bien évidemment l'artiste français s'est sans aucun problème plié au jeu, pour le plus grand plaisir des enfants qui se souviendront sans nul doute très longtemps de cette expérience.



VENDREDI 17 JANVIER À 19H

Fourneaux sans frontière, le Sénégal

Renseignements : centreculturelans@skynet.be ou 04/247.73.36.

Une organisation de la Commission Nord-Sud et du Centre culturel d'Ans

DIMANCHE 19 JANVIER À 15H



Concert de Nouvel An, en musique, chants & danses ! Valses de Vienne et airs d'opérette

Un moment festif, pour accueillir en toute beauté l'année nouvelle !

Paf : 10 € / 8 € (membres CCA et prévente) / art. 27 : 1,25 €

MARDI 21 JANVIER À 20H

Conférence « Paroles du soir »

Bio-logique du bonheur, L'idéal, de la bactérie à l'homme

Par Paul Galand

Spécialisé en biologie cellulaire, Paul Galand a fait de la recherche son quotidien.

Paf : 8 € / 6 € (membres CCA et prévente) / art. 27 : 1,25 €

JEUDI 23 JANVIER À 10H30 ET 13H30

Nox par le théâtre de « L'Anneau »

À partir de 4 ans

Ce soir-là, tu n'as qu'une seule envie : aller au lit et dormir ! Mais...

Prix : 4,5 € en scolaire. Prix hors scolaire : 8 € / 6 € (membre CCA et préventes).

SAMEDI 25 JANVIER STAGE À 15H / BAL À 20H

Stage & Bal folk

Infos : 0497/32.28.02 (Matthieu)

Stage : 8 € - bal 7 € / 5 € étudiant (+ 1,5 € carte de membre obligatoire)

LUNDI 27 JANVIER À 14H30

Voyage-Evasion

Marcel Proust, de Combray à Cabourg

Réservation préalable obligatoire : Francine Drion - 04/227.27.90

Prix (goûter inclus) :

Mercredi 29 janvier, lundi 17 février, mercredi 12 mars, mercredi 2 avril, rejoignez le groupe de pilotage de Mai en couleurs à « La Cafèt' de Mai en couleurs » au Centre culturel d'Ans à 20h.

VENDREDI 7 FÉVRIER À 20H30



Sébastien Semal & Why not samba ?

Mélodies chantantes et rythmes colorés emmenés par un trombone vrombissant.

Paf : 8 € / 6 € (membres CCA et prévente) / art. 27 : 1,25 €

SAMEDI 8 FÉVRIER

Ouverture portes : 19h30 / Concerts : 20h Metal Festival Alleur

DIMANCHE 9 FÉVRIER DÈS 9H

Petit déjeuner berbère et solidaire

Infos et prévente : Tél. 0497/909.903 - Laila ben Bella (Présidente de l'ASBL Bouge Ta Conscience)

Email : bougetaconscience@gmail.com

Facebook :

www.facebook.com/BougeTaConscience

MARDI 11 FÉVRIER 2014 À 14H ET 20H

Celui qui se moque du crocodile n'a pas traversé la rivière

14h00 : Spectacle

18h30 : Repas au profit des associations partenaires

20h00 : Spectacle précédé d'une intervention de l'Atelier théâtre action d'Ans animé par les « Acteurs de l'ombre »

Paf spectacle : 9 € / 7 € (membre CCA et prévente) / écoles 6 € / art. 27 : 1,25 €

Repas + spectacle : 15 €

DIMANCHE 16 FÉVRIER À 15H

Rencontre de groupes de danses

Infos : 0497/32.28.02 (Matthieu)

Bal : 7 € / 5 € étudiant (+ 1,5 € carte de membre obligatoire)

LUNDI 17 FÉVRIER À 14H30

Voyage-Evasion

L'Egypte des pharaons

Réservation préalable obligatoire : Francine Drion - 04/227.27.90

MERCREDI 19 FÉVRIER À 20H



Conférence « Paroles du soir »

La cuisine aphrodisiaque, contes, légendes et symbolique, la part de mythe et celle de la réalité biologique

Paf : 8 € / 6 € (membres CCA et prévente) / art. 27 : 1,25 €

VENDREDI 28 FÉVRIER À 16H

Conférence-débat

Les Nouvelles technologies

Versant préventif du projet « Pièces à convictions numériques », nous vous invitons à une conférence-débat intitulée « Technologies - Avantages et risques du chat, du mail, du profil et du gsm ».

Si vous souhaitez participer, inscrivez-vous auprès du Centre culturel par mail (centreculturelans@skynet.be) ou par téléphone (04/247.73.36). Attention : places limitées !

VENDREDI 28 FÉVRIER À 18H30

Spectacle-Expo

Pièces à convictionS

Ils sont près de 100 et ont entre 16 et 20 ans.

A travers les nouvelles technologies et les médias, ces jeunes étudiants de l'Athénée Royal d'Ans et du Collège Saint-François d'Assise vous invitent à leur « Pièces à Convictions numériques ».

Ouverture des portes à 18h30 + drink

Paf : 2 €



Programmation du Château de Waroux

janvier - février - mars



Expo : Henri de Toulouse-Lautrec

Jusqu'au 15 juin 2014

Cette exposition rassemble une centaine de dessins, croquis, esquisses, lithographies originales et affiches de l'artiste.

Exposition « enfants admis » avec un dossier jeux et un dossier pédagogique à télécharger sur le site www.chateaudewaroux.be

Exposition accessible du mardi au dimanche de 14h00 à 18h00
Fermé le Lundi, les 24, 25 et 31 décembre 2013 et le 1er janvier 2014.

Rue de Waroux, 301 - 4432 ALLEUR

Tarif : Adultes : 8 € - Groupes (+ de 15 pers.), seniors et étudiants : 7 €
Enfants (< de 12 ans) : 4 € - Groupes scolaires : 2 €
Pass famille : 20 €

Possibilité de visites guidées - Renseignements : 04 371 98 38



Janvier

Vendredi 31 : Soirée gourmande

Février

Vendredi 14 : Soirée gourmande

Jeudi 27 : Whisky Club Waroux (Highlands)

Mars

Vendredi 14 : Soirée gourmande

Samedi 29 : Éliminatoires du Concours des « Nouveaux Talents de l'Art Lyrique »

Dimanche 30 : Concert des lauréats du concours 2013 « Nouveaux Talents de l'Art Lyrique »

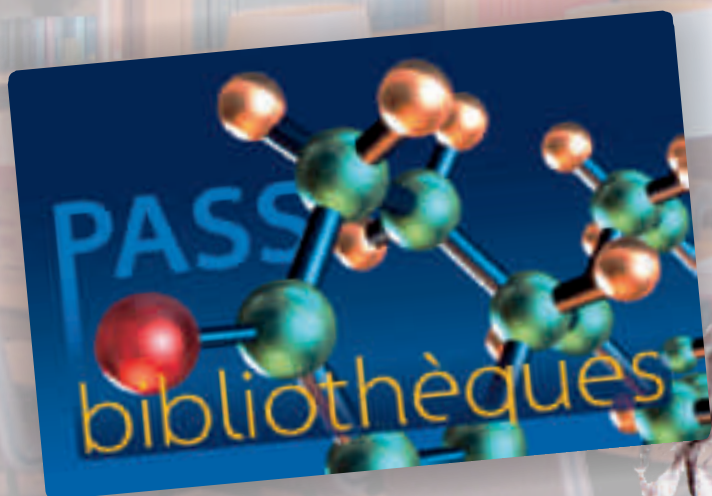
Château de Waroux - Rue de Waroux, 301 ALLEUR
Renseignements : 04 371 98 38

Les bibliothèques d'Ans adhèrent au « Pass bibliothèques » Dès 2014

Dès 2014, votre inscription dans les bibliothèques ansoises vous donnera accès à une trentaine des bibliothèques en Province de Liège (voir la liste sur le site de la Province de Liège : www.provincedeliege.be), dont la bibliothèque des Chiroux.

Le « Pass bibliothèques » qui fera progressivement son entrée dans les 5 bibliothèques d'Ans vous permettra, moyennant un droit de 6 € / an (gratuit pour les moins de 18 ans), de fréquenter toutes les autres bibliothèques adhérant au pass.

Pour connaître les horaires des bibliothèques d'Ans, www.ans-commune.be/loisirs/culture/bibliotheques ou par téléphone au 04 247 72 74.



Animations scolaires dans les bibliothèques ansoises

Durant toute l'année 2014, dans le cadre de la commémoration de la 1^{ère} Guerre mondiale, animations autour de 14/18 pour les classes du primaire et du secondaire (ateliers lecture et d'écriture : « Dans la peau d'un soldat du fort de Loncin »).

●
Avril 2014 : Exposition interactive consacrée à l'auteur-illustrateur belge Michel Van Zeveren
« Et pourquoi ? Parce que ».

Les petits visiteurs pourront rencontrer divers personnages et décors des livres de l'auteur.





Grégory Philippin, Échevin des Travaux :

« Les premiers frimas arrivent, nos Services sont prêts... »

Et oui même si les températures que l'on connaît actuellement fluctuent allègrement, tant à la hausse qu'à la baisse, il n'en reste pas moins, que nous sommes bel et bien en hiver et que le gel et la neige nous guettent... Quoi qu'il en soit, le Service des Travaux est opérationnel...

→ **Ans-Infos** : *Ans-Infos* : Quel est la masse moyenne de sel utilisée durant l'hiver ?

Grégory Philippin : Il faut compter 25 tonnes par jour pour une grosse journée de déneigement. Sur l'hiver, la consommation est de 450 tonnes en moyenne. Nous disposons depuis 2011 du hangar rue Edouard Colson pour le stockage. Cela nous permet de stocker 550 tonnes en lieu et place de 150.

→ **Ans-Infos** : *Vous disposez donc déjà du sel nécessaire pour l'hiver qui arrive ?*

Grégory Philippin : Oui et nous en disposons surtout en Big Bags. Ce sont des « sacs » d'une tonne plus pratiques que les sacs de 25kg que l'on utilisait avant 2011. Cela facilite le travail des hommes et cela permet surtout de réagir beaucoup plus vite en cas de chute de neige inopinée.

→ **Ans-Infos** : *Au niveau des équipes, comment fonctionnez-vous ?*

Grégory Philippin : L'effectif humain est évidemment essentiel. Quatre équipes de deux hommes sont prévues 24 h sur 24 pour parer à toute éventualité. Lorsque la neige est annoncée, les équipes se lanceront

dès 5h du matin sur les circuits prioritaires pour dégager les différentes voies d'accès.

→ **Ans-Infos** : *Vous parlez de circuit prioritaire, cela sous-entend des axes secondaires également ?*

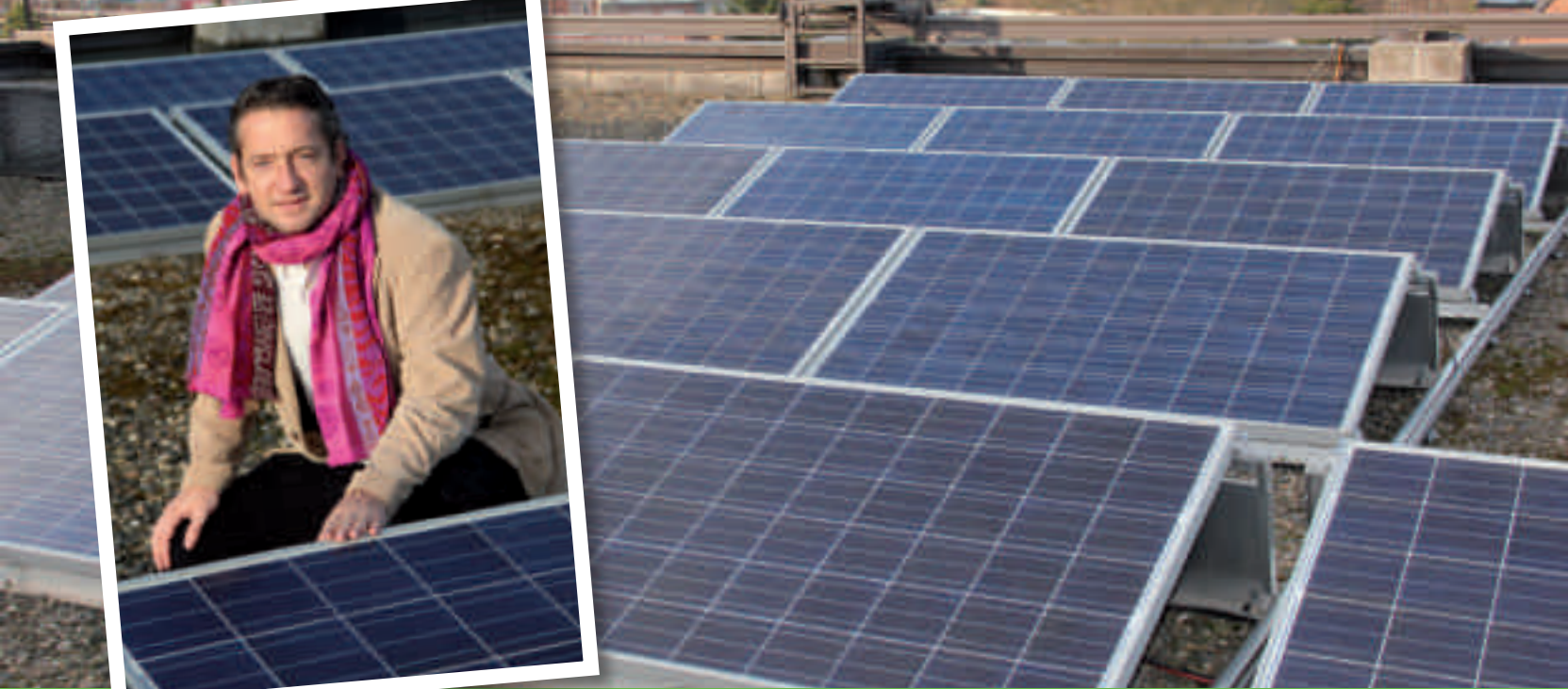
Grégory Philippin : Effectivement. Il est logique de commencer par les axes les plus utilisés : les accès aux écoles et à la crèche, les itinéraires des transports en commun et les grands axes de circulation et les voiries desservant les pôles économiques. On passe évidemment partout mais selon un ordre de priorité qui est fixé à l'avance.

→ **Ans-Infos** : *Chaque homme du « plan hiver » a donc une mission bien définie ?*

Grégory Philippin : Oui mais le citoyen aussi. A côté des axes prioritaires et secondaires, il existe un troisième circuit ! C'est en quelque sorte celui des citoyens qui ont l'obligation de déneiger leur trottoir sur un mètre de large et sur toute la longueur de la façade.

Pour toute information : Echevinat des Travaux, 04/247.72.53 ou travaux@ans-commune.be





Grégory Philippin, Échevin des Travaux et de l'Énergie : Ans est une des dernières communes de l'arrondissement à vous offrir des primes sur le photovoltaïque...

S'il est vrai que des changements de législation par rapport à l'amortissement du photovoltaïque ont soufflé le chaud ou plutôt le froid sur ce secteur, il n'en reste pas moins, que le photovoltaïque, même s'il est moins intéressant financièrement qu'avant, reste un investissement rentable et qui plus est, respectueux de l'environnement.

→ **Ans-infos** : *Quel est le montant de la prime ?*

Grégory Philippin : Le montant de la prime est de 200 euros. Avec 130 primes octroyées, cela correspond à un budget de 26.000 euros dont bénéficient directement les ménages qui s'inscrivent dans une logique d'énergies renouvelables.

→ **Ans-infos** : *Est-elle cumulable avec d'autres primes ?*

Grégory Philippin : Oui, c'est une prime complémentaire aux primes octroyées par les autres niveaux de pouvoir.

→ **Ans-infos** : *Existe-il d'autres primes pour les énergies renouvelables ?*

Grégory Philippin : Tout d'abord, la prime concerne les panneaux à énergie solaire pour système thermique et/ou photovoltaïque. L'objectif est de promouvoir les énergies renouvelables mais également de diminuer le coût énergétique qui pèse sur les

ménages. S'il n'existe pas d'autres primes, nous organisons également un achat groupé de mazout qui engendre un gain moyen par ménage de 50 euros par 1.000 litres commandés. Nous avons également lancé un achat groupé pour le pellet mais malheureusement, il n'a pas rencontré le succès escompté. Nous referons l'expérience dans le futur.

→ **Ans-infos** : *Vous avez un objectif à atteindre en particulier ?*

Grégory Philippin : L'objectif est déterminé dans le plan que nous avons adopté récemment : POLLEC (politique locale énergie-climat). Le plan vise à augmenter de 20 % l'utilisation d'énergies renouvelables d'ici 2020. Nous sommes tous acteurs et responsables. Je tiens donc à préciser que la Commune fait également des efforts : pose de photovoltaïques sur 5 bâtiments communaux, voiture électrique, poêles à pellets dans les cimetières, etc. 2020, c'est demain.

130 primes communales à l'installation de panneaux photovoltaïques octroyées en 2013, le double de 2012... Excusez du peu...

NOUVEAU À ANS

Jean-François Bourlet,

Président du CPAS en charge des Affaires économiques

« Ans qui bouge ! »



Commerces et entreprises récemment installés dans la commune

- **Les merveilles d'Anémone** : Articles cadeaux, gadgets, jouets, confiserie
Rue de la Station, 44 - 4430 Ans - 0473/12.28.59
lebonheurdacheter@hotmail.com
- **Aux 203 coiffures** : salon de coiffure
Rue Walthere Jamar, 203 - 4430 Ans - 0497/37 24 99
- **Parfumerie Fabiola** devient **Espace 22** (espace Parfumerie-Institut et Centre de Spa) et déménage :
Rue de la Station, 22 - 4430 Ans - 04/263 82 07
info@espace22.be - www.espace22.be
- **Terres & Saveurs** : vente de fruits et légumes, de produits du terroir
Avenue du Progrès, 5 - 4432 Alleur - 0471/22 64 65
- Spar devient **Mini Market** : moyenne surface
Rue François Ennot, 4 - 4432 Alleur
- **Octograf** : graphisme, retouches photos, event, organisation concerts, galerie d'art
Clos des Orchidées, 15 - 4432 Alleur - 0498/18 05 91
www.octograf.net - info@octograf.net
- **Dumoulin Aéro** : fabrications aéronautiques
Rue Al'Trappe, 110 - 4432 Alleur - www.dumoulin-aero.com

Vous souhaitez apparaître dans cette rubrique ?
Contactez l'Agence de Développement Local :



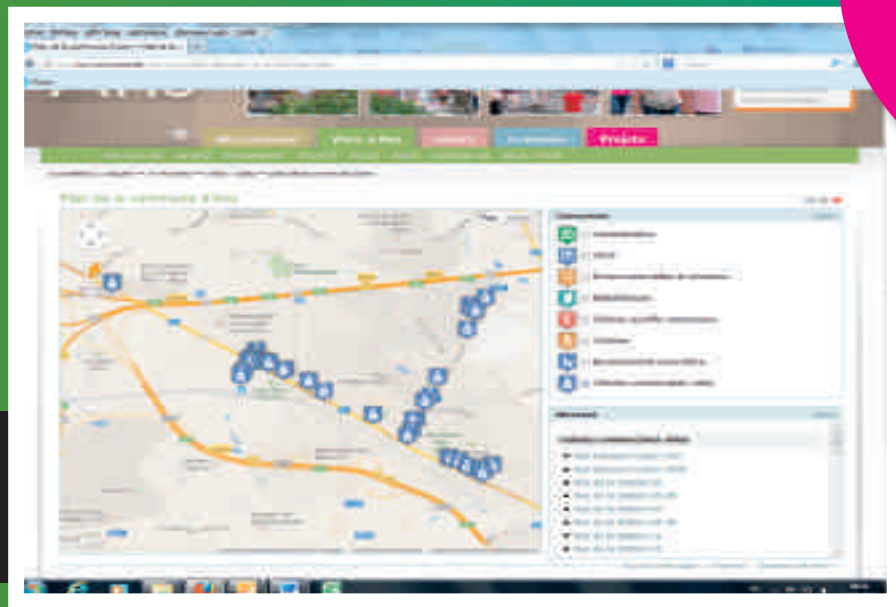
Anne MOREAU et Jérôme RENETTE
04/247.72.95 - 04/247.72.22
anne.moreau@ans-commune.be
jerome.renette@ans-commune.be

Vous cherchez un endroit à Ans pour installer votre commerce ? Vous êtes propriétaire d'une cellule commerciale vide ?

L'Agence de Développement Local a créé une base de données des cellules commerciales vides. Celle-ci peut vous aider à concrétiser vos futurs projets. Ce coup de pouce gratuit est pour les propriétaires l'occasion de

mettre en valeur leur surface commerciale libre. Le répertoire des cellules vides est disponible sur le site www.ans-commune.be rubrique Economie – Développement Local.

→ Aidez-nous à l'actualiser :
vous mettez un bien commercial en vente ou en location, votre bien vient d'être loué ou vendu, contactez l'ADL pour réaliser une mise à jour de ce répertoire en ligne.



Pour plus d'informations, contactez l'Agence de Développement Local au 04/247.72.95 ou par mail anne.moreau@ans-commune.be

REPOS HEBDOMADAIRE : AVIS aux commerçants et artisans

Le Collège communal porte à la connaissance des commerçants et artisans ansois soumis à la loi sur le repos hebdomadaire que les jours de dérogations ont été arrêtés pour l'année 2014.

Le calendrier fixé ci-après en fonction de l'intérêt général et des nécessités économiques concerne **tous les commerçants et artisans ansois et comporte 13 jours de dérogation pour l'ensemble du territoire communal et 2 jours par quartier** :

ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Soldes d'hiver du 02/01 au 05/01/14	1 jour
Printemps du 24/03 au 30/03/14	1 jour
Pâques du 07/04 au 13/04/14	1 jour
Offres conjointes du 23/06 au 29/06/14	1 jour
Soldes d'été du 01/07 au 06/07/14	1 jour
Journée sans voiture du 15/09 au 21/09/14	1 jour
Ouverture nationale du 01/10 au 05/10/14	1 jour
Toussaint du 20/10 au 26/10/14	1 jour
Saint Nicolas du 24/11 au 30/11/14	1 jour
Fêtes de fin d'année du 01/12 au 31/12/14	3 jours
Total	12 jours

Il reste un jour de dérogation à accorder.

QUARTIERS

Quartier d'Alleur

Soldes d'hiver du 20/01 au 26/01/14	1 jour
Soldes d'été du 21/07 au 27/07/14	1 jour

Il ne reste plus de jour de dérogation à accorder.

Quartier d'Ans Coteaux

2 jours à fixer ultérieurement

Quartier d'Ans plateau

Braderie de mai du 12/05 au 18/05/14	1 jour
Braderie d'automne du 13/10 au 19/10/14	1 jour

Il ne reste plus de jour à accorder en cours d'année.

Quartier de Loncin

2 jours à fixer ultérieurement.

Quartier de Xhendremael

2 jours à fixer ultérieurement.



Le Service des Affaires économiques et du Commerce de la commune se tient à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement ainsi qu'un exemplaire des délibérations du Collège communal relatives à ces matières.
Tél. 04/247.72.22, M. Jérôme Renette.

ANS 'ensemble avec les Philippines

Dimanche 26 janvier 2014 dès 14h30

Centre Culturel d'Ans

Place des Anciens Combattants à Alleur

CONCERT des groupes les Callas s'roles et Erato Singers Repas solidaire

Dès 14h30 : «Le Bar deci-delà»

la nouvelle bière de Waroux et le délicieux Rhum des Philippines... mais aussi des jus, apéritifs, vins, alcools, thés et cafés issus du commerce équitable.

Dès 17h30 : Repas solidaire

traditionnel préparé par la communauté philippine de Liège... Des desserts d'ici et d'ailleurs...

PAF:

**Concert + Repas = 17 € | Prévente : 15 € | Enfants (-12 ans) : 5 €
Concert uniquement : 7 €**

PREVENTES repas : avant le 21/1
au Centre culturel d'Ans : 04/247.73.36

Par virement sur le compte Be81 0682 0683 2824, en communication «PHILIPPINES + Nbr et type de repas + nom/prénom»
Billetterie du Château de Waroux : rue de Waroux 301 – 4432 ALLEUR - Tél. 04 371 98 38 | Du mardi au dimanche, 14h -18h

INFOS & CONTACTS : Centre culturel d'Ans : Tél. 04 247 73 36 | Commune d'Ans : Tél. 04 247 72 73

Avec le soutien de Son Excellence l'Ambassadeur des Philippines en Belgique, Madame Victoria S. BATACLAN

